



# Agir pour Clamart



## **Syndicat CGT des Agents municipaux**

Mairie de Clamart  
Place Maurice Gunsbourg  
92140 – Clamart

Clamart, le 6 mai 2015

Madame, Monsieur les représentants des agents,

Au cours du conseil municipal du 12 avril dernier, a été voté le budget de l'année 2015, préparé par le maire actuel, Monsieur BERGER.

Il s'agit là de son premier budget, qui ne manque pas de nous inquiéter fortement sur l'avenir du service public, sa qualité, et les agents qui le servent.

En effet, des coupes claires dans les services municipaux opérationnels sont désormais votées :

- - 12 % au sein du service scolaire ;
- - 25 % pour le service jeunesse ;
- - 85 % pour les actions de développement durable.

Déjà, les administrés se plaignent régulièrement de la réduction drastique des services publics, liée généralement à une réduction brutale des personnels.

Ainsi, chaque conseil d'école fait remonter une insatisfaction grandissante du fait de l'absence des animateurs, du non remplacement des malades et d'un taux d'effectif d'encadrement de 1 pour 25 enfants, alors même que la réglementation impose un maximum de 18 élèves par animateur. La sécurité des enfants est donc compromise aujourd'hui dans les services municipaux, et en cas d'incident, les animateurs pourraient en être tenus pour responsables. De même, le service jeunesse souffre d'un nombre de licenciements, de non titularisations et de non remplacements qui conduit inévitablement à une baisse de la qualité du service, réduit à faire de la garderie d'adolescents. Toutes les activités éducatives telles que la réussite éducative sont désormais abandonnées.

Si ces choix budgétaires étaient liés exclusivement à l'obligation de redresser des comptes et qu'ils étaient opérés de manière égalitaire, nous n'aurions que peu de griefs à y opposer. On s'aperçoit cependant que tel n'est aucunement le cas.

Certes, certains choix sont destinés à financer le recrutement massif de policiers municipaux, embauchés à grands frais, ainsi que leur équipement ultra sécuritaire. Il s'agit cependant là d'un choix politique qui, si nous ne le partageons pas, pourrait demeurer légitime.

Mais on constate que d'autres secteurs confisquent à leur profit une certaine manne financière, détournée de l'objet même du service public.

Il en est ainsi de l'explosion du régime indemnitaire de la direction générale, qui bénéficie d'ailleurs d'avantages en nature luxueux (appartements ou maisons de fonction, véhicules de fonction...) ainsi que de l'explosion des recrutements et rémunérations du cabinet du maire. Les rémunérations ont été doublées, voire même triplées pour l'un des collaborateurs du maire actuel par rapport aux rémunérations précédentes. Et, alors que tous les services connaissent une pénurie de personnel, le maire continue de recruter un collaborateur, niveau « attaché territorial » qui, lui, devrait connaître le « fonctionnement des collectivités locales » (annonce publiée le mercredi 15 avril 2015).

L'avenir des services municipaux et des agents de Clamart ne s'annonce pas plus rose.

En effet, un audit organisationnel a été lancé par le maire, destiné à justifier les réductions de personnel dans les trois prochaines années, ainsi que les privatisations de services. Clamart Habitat subira évidemment le même sort, un audit ayant été également lancé.

Les conclusions de la première phase d'analyse de l'organisation des services seront rendues, semble-t-il, le 11 mai prochain. Par la suite, ce sont les préconisations du cabinet que les agents de Clamart subiront.

Dans le même temps, un cabinet de chasseur de têtes doit être désigné prochainement, dont la mission consistera à remplacer 22 cadres de direction, cadres intermédiaires et chargés de missions, dans les trois prochaines années, pour un montant estimé de 204 000 euros.

On constate ainsi que c'est une véritable révolution qu'entend conduire, ces trois prochaines années, Monsieur BERGER, au sein des services municipaux, en réduisant le nombre d'agents, la qualité du service et en recrutant, comme cela a déjà commencé, ses propres affidés pour diriger la mairie.

Notre vigilance a été appelée par nombre de vos collègues. Soyez assurés que nous demeurons à votre écoute et continuerons de défendre le service public municipal à Clamart, contre les attaques de Monsieur BERGER.

Delphine KRUST  
Présidente d'Agir Pour Clamart



# Agir pour Clamart



**Syndicat CFDT des Agents  
municipaux**  
Mairie de Clamart  
Place Maurice Gunsbourg  
92140 – Clamart

Clamart, le 6 mai 2015

Madame, Monsieur les représentants des agents,

Au cours du conseil municipal du 12 avril dernier, a été voté le budget de l'année 2015, préparé par le maire actuel, Monsieur BERGER.

Il s'agit là de son premier budget, qui ne manque pas de nous inquiéter fortement sur l'avenir du service public, sa qualité, et les agents qui le servent.

En effet, des coupes claires dans les services municipaux opérationnels sont désormais votées :

- - 12 % au sein du service scolaire ;
- - 25 % pour le service jeunesse ;
- - 85 % pour les actions de développement durable.

Déjà, les administrés se plaignent régulièrement de la réduction drastique des services publics, liée généralement à une réduction brutale des personnels.

Ainsi, chaque conseil d'école fait remonter une insatisfaction grandissante du fait de l'absence des animateurs, du non remplacement des malades et d'un taux d'effectif d'encadrement de 1 pour 25 enfants, alors même que la réglementation impose un maximum de 18 élèves par animateur. La sécurité des enfants est donc compromise aujourd'hui dans les services municipaux, et en cas d'incident, les animateurs pourraient en être tenus pour responsables. De même, le service jeunesse souffre d'un nombre de licenciements, de non titularisations et de non remplacements qui conduit inévitablement à une baisse de la qualité du service, réduit à faire de la garderie d'adolescents. Toutes les activités éducatives telles que la réussite éducative sont désormais abandonnées.

Si ces choix budgétaires étaient liés exclusivement à l'obligation de redresser des comptes et qu'ils étaient opérés de manière égalitaire, nous n'aurions que peu de griefs à y opposer. On s'aperçoit cependant que tel n'est aucunement le cas.

Certes, certains choix sont destinés à financer le recrutement massif de policiers municipaux, embauchés à grands frais, ainsi que leur équipement ultra sécuritaire. Il s'agit cependant là d'un choix politique qui, si nous ne le partageons pas, pourrait demeurer légitime.

Mais on constate que d'autres secteurs confisquent à leur profit une certaine manne financière, détournée de l'objet même du service public.

Il en est ainsi de l'explosion du régime indemnitaire de la direction générale, qui bénéficie d'ailleurs d'avantages en nature luxueux (appartements ou maisons de fonction, véhicules de fonction...) ainsi que de l'explosion des recrutements et rémunérations du cabinet du maire. Les rémunérations ont été doublées, voire même triplées pour l'un des collaborateurs du maire actuel par rapport aux rémunérations précédentes. Et, alors que tous les services connaissent une pénurie de personnel, le maire continue de recruter un collaborateur, niveau « attaché territorial » qui, lui, devrait connaître le « fonctionnement des collectivités locales » (annonce publiée le mercredi 15 avril 2015).

L'avenir des services municipaux et des agents de Clamart ne s'annonce pas plus rose.

En effet, un audit organisationnel a été lancé par le maire, destiné à justifier les réductions de personnel dans les trois prochaines années, ainsi que les privatisations de services. Clamart Habitat subira évidemment le même sort, un audit ayant été également lancé.

Les conclusions de la première phase d'analyse de l'organisation des services seront rendues, semble-t-il, le 11 mai prochain. Par la suite, ce sont les préconisations du cabinet que les agents de Clamart subiront.

Dans le même temps, un cabinet de chasseur de têtes doit être désigné prochainement, dont la mission consistera à remplacer 22 cadres de direction, cadres intermédiaires et chargés de missions, dans les trois prochaines années, pour un montant estimé de 204 000 euros.

On constate ainsi que c'est une véritable révolution qu'entend conduire, ces trois prochaines années, Monsieur BERGER, au sein des services municipaux, en réduisant le nombre d'agents, la qualité du service et en recrutant, comme cela a déjà commencé, ses propres affidés pour diriger la mairie.

Notre vigilance a été appelée par nombre de vos collègues. Soyez assurés que nous demeurons à votre écoute et continuerons de défendre le service public municipal à Clamart, contre les attaques de Monsieur BERGER.

Delphine KRUST  
Présidente d'Agir Pour Clamart



# Agir pour Clamart



**Syndicat UNSA des Agents  
municipaux**  
Mairie de Clamart  
Place Maurice Gunsbourg  
92140 – Clamart

Clamart, le 6 mai 2015

Madame, Monsieur les représentants des agents,

Au cours du conseil municipal du 12 avril dernier, a été voté le budget de l'année 2015, préparé par le maire actuel, Monsieur BERGER.

Il s'agit là de son premier budget, qui ne manque pas de nous inquiéter fortement sur l'avenir du service public, sa qualité, et les agents qui le servent.

En effet, des coupes claires dans les services municipaux opérationnels sont désormais votées :

- - 12 % au sein du service scolaire ;
- - 25 % pour le service jeunesse ;
- - 85 % pour les actions de développement durable.

Déjà, les administrés se plaignent régulièrement de la réduction drastique des services publics, liée généralement à une réduction brutale des personnels.

Ainsi, chaque conseil d'école fait remonter une insatisfaction grandissante du fait de l'absence des animateurs, du non remplacement des malades et d'un taux d'effectif d'encadrement de 1 pour 25 enfants, alors même que la réglementation impose un maximum de 18 élèves par animateur. La sécurité des enfants est donc compromise aujourd'hui dans les services municipaux, et en cas d'incident, les animateurs pourraient en être tenus pour responsables. De même, le service jeunesse souffre d'un nombre de licenciements, de non titularisations et de non remplacements qui conduit inévitablement à une baisse de la qualité du service, réduit à faire de la garderie d'adolescents. Toutes les activités éducatives telles que la réussite éducative sont désormais abandonnées.

Si ces choix budgétaires étaient liés exclusivement à l'obligation de redresser des comptes et qu'ils étaient opérés de manière égalitaire, nous n'aurions que peu de griefs à y opposer. On s'aperçoit cependant que tel n'est aucunement le cas.

Certes, certains choix sont destinés à financer le recrutement massif de policiers municipaux, embauchés à grands frais, ainsi que leur équipement ultra sécuritaire. Il s'agit cependant là d'un choix politique qui, si nous ne le partageons pas, pourrait demeurer légitime.

Mais on constate que d'autres secteurs confisquent à leur profit une certaine manne financière, détournée de l'objet même du service public.

Il en est ainsi de l'explosion du régime indemnitaire de la direction générale, qui bénéficie d'ailleurs d'avantages en nature luxueux (appartements ou maisons de fonction, véhicules de fonction...) ainsi que de l'explosion des recrutements et rémunérations du cabinet du maire. Les rémunérations ont été doublées, voire même triplées pour l'un des collaborateurs du maire actuel par rapport aux rémunérations précédentes. Et, alors que tous les services connaissent une pénurie de personnel, le maire continue de recruter un collaborateur, niveau « attaché territorial » qui, lui, devrait connaître le « fonctionnement des collectivités locales » (annonce publiée le mercredi 15 avril 2015).

L'avenir des services municipaux et des agents de Clamart ne s'annonce pas plus rose.

En effet, un audit organisationnel a été lancé par le maire, destiné à justifier les réductions de personnel dans les trois prochaines années, ainsi que les privatisations de services. Clamart Habitat subira évidemment le même sort, un audit ayant été également lancé.

Les conclusions de la première phase d'analyse de l'organisation des services seront rendues, semble-t-il, le 11 mai prochain. Par la suite, ce sont les préconisations du cabinet que les agents de Clamart subiront.

Dans le même temps, un cabinet de chasseur de têtes doit être désigné prochainement, dont la mission consistera à remplacer 22 cadres de direction, cadres intermédiaires et chargés de missions, dans les trois prochaines années, pour un montant estimé de 204 000 euros.

On constate ainsi que c'est une véritable révolution qu'entend conduire, ces trois prochaines années, Monsieur BERGER, au sein des services municipaux, en réduisant le nombre d'agents, la qualité du service et en recrutant, comme cela a déjà commencé, ses propres affidés pour diriger la mairie.

Notre vigilance a été appelée par nombre de vos collègues. Soyez assurés que nous demeurons à votre écoute et continuerons de défendre le service public municipal à Clamart, contre les attaques de Monsieur BERGER.

Delphine KRUST  
Présidente d'Agir Pour Clamart